

BULLETIN D'INFORMATION COVID-19

Dimanche 8 mars 2020 - à 00h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide des recommandations sanitaires

17

cas CONFIRMES en Centre-Val de Loire

- Au 8 mars:
- o 5 cas identifiés en Eure-et-Loir
- 5 cas identifiés en Indre-et-Loire
- o 7 cas identifiés dans le Loiret
- Pas de cas dans le Cher,
 l'Indre et le Loir-et-Cher.

Etat de santé rassurant pour l'ensemble des patients hospitalisés

Hôpitaux de prise en charge :

Hôpitaux de 1^{ère} ligne: CHRU de Tours – CHR d'Orléans.

Hôpitaux de 2^{ème} ligne : centres hospitaliers de Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Dreux.

MESURES DE GESTION

Le **plan de mobilisation interne** est déclenché dans l'ensemble des hôpitaux et des cliniques. Le **plan bleu** est déclenché dans les établissements médico-sociaux.

Des consignes strictes concernent les visites en établissement. En établissement de santé, les visites des mineurs et des personnes présentant des symptômes sont interdites. Les visites sont par ailleurs limitées à une seule personne. Dans les établissements de santé et médico-sociaux, les visites aux personnes âgées sont déconseillées .

L'ARS a déclenché le 8 mars sa **cellule régionale d'appui et de pilotage sanitaire** (CRAPS), pour assurer de façon continue et sur la durée le pilotage, la mobilisation et la coordination des acteurs du système de santé.

Le Conseil de défense du 8 mars a décidé d'abaisser à 1 000 participants le seuil d'interdiction des rassemblements publics et de supprimer la condition liée au milieu confiné.

Les Zones d'exposition à risque

Italie du Nord (régions de Lombardie et de Vénétie et d'Émilie-Romagne), Chine continentale, Macao, Hong-Kong, Singapour, Corée du sud et Iran

Les clusters « zones de circulation active du virus » en France

Oise / Haute Savoie (Balme-de-Sillingy) / Morbihan (Auray, Carnac et Crac'h) / Haut Rhin

POUR S'INFORMER

0800 130 000

Numéro vert national appel gratuit 7j/7 24h/24

Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux

Pour toute question d'ordre médical : le 15

Les SAMU-Centres 15 sont au cœur du dispositif de régulation des soins de ville, des transports sanitaires et des hospitalisations.

SOURCES OFFICIELLES

www.gouvernement.fr/info-coronavirus www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus ARS Centre-Val de Loire

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :











Porter un masque quand on est malade